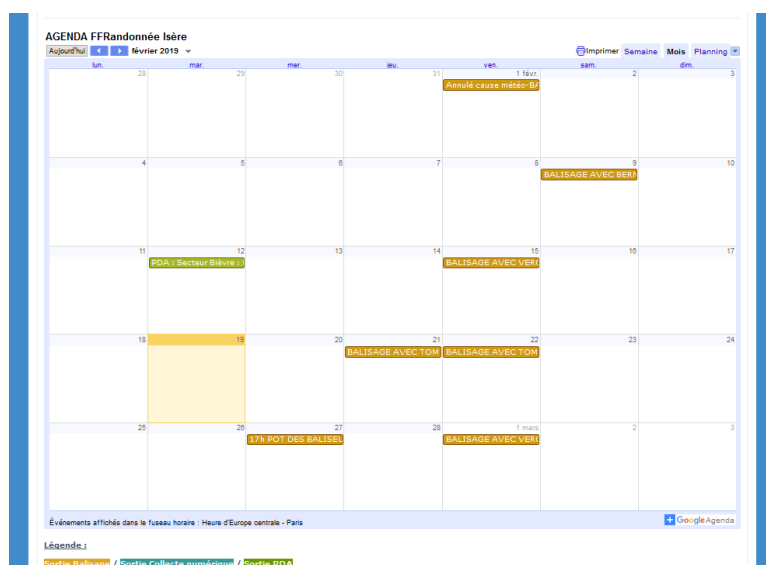


Tutoriel baliseur bénévole

Page des bénévoles

Pour participer aux missions de balisage, le bénévole doit se rendre sur la page internet de la FFRandonnée Isère « Accès Bénévoles Sentiers » : <https://isere.ffrandonnee.fr/html/3897/acces-benevoles-sentiers>

Agenda



Les prochaines missions de balisages prévues par les baliseurs référents sont visibles sur l'agenda (voir ci-dessus). En fonction de leurs disponibilités, les baliseurs référents sélectionnent des dates dans l'agenda accompagnée d'un bref descriptif de la mission (secteur balisé, coordonnées du baliseur référent, nombre de baliseurs nécessaires).



Une fois la mission créée, elle est visible dans l'agenda et chaque bénévole peut alors décider d'y participer en cliquant directement sur l'onglet (voir ci-dessus). Grâce aux coordonnées du baliseur référent, il pourra le/la contacter pour s'inscrire à la sortie de balisage.

Sur le terrain

Une fois la mission de balisage confirmée, un lieu et une heure de rdv sont décidés par le baliseur référent qui en informera les baliseurs bénévoles le plus tôt possible avant le jour J.

Le baliseur bénévole se verra également attribuer un rôle précis (préparateur de support, peintre, assistant-peintre) selon son expérience (baliseur officiel/à l'essai), ses préférences ou ses capacités physiques (les grosses bouchardes sont assez fatigantes à manipuler par exemple). Les rôles peuvent bien entendu changer au cours de la journée.

Le matériel sera fourni par le baliseur référent qui aura préparé des lots de balisage (voir « Liste de matériel pour le balisage »)

Après la sortie

Si le bénévole a pris son véhicule pour se rendre en mission de balisage et qu'il désire être remboursé, il devra faire une note de frais où il indiquera le nombre de kilomètres parcourus du lieu de rdv fixé au secteur à baliser (un fichier « Note de frais » est disponible dans la base documentaire de la page bénévoles sentiers).